

ANNEXE 1

CALENDRIER - 2025

MOUVEMENT PRINCIPAL – PHASE INFORMATISEE

Saisie des vœux dans l'application MVT1D	Du mercredi 02 avril à 12h00 au mardi 22 avril à 12h00
 ATTENTION : n'attendez pas les derniers jours pour saisir vos vœux, l'ordonnancement des vœux et sous-vœux peut nécessiter plusieurs heures	
Il est fortement recommandé à tous les enseignants de prendre préalablement contact avec les écoles qu'ils souhaitent inclure dans leur liste de vœux pour en connaître notamment l'organisation du temps scolaire ainsi que l'accessibilité et la configuration des locaux, pour les situations particulières. De plus, certains postes correspondent à des emplois spécifiques dont découlent des droits et obligations précis qu'il convient de connaître.	
Date limite pour le dépôt des pièces justificatives dans COLIBRIS	Mardi 22 avril à 12h00
Affichage du 1 ^{er} accusé de réception « réception des vœux »	Mardi 22 avril
Affichage du 2 nd accusé de réception <u>avec barème initial</u>	Lundi 12 mai
Période de demande de rectification du barème via COLIBRIS	Du lundi 12 au lundi 26 mai à 12h00
Affichage du 3 ^{ème} accusé de réception avec barème définitif	Mardi 27 mai
Résultats mouvement	A compter du jeudi 12 juin